Tarifs par nuit pour les emplacements à partir du 1er janvier 2027

Suite à l'augmentation de 60 % de la taxe de séjour reversée à la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse pour tous les adultes, le camping, avec ses tarifs raisonnables, est dans la nécessité de réviser son tarif « adulte » pour continuer à garantir son équilibre économique.

Tarif par nuit à partir du 1/1/2027	
Emplacement (tarif inchangé)	4.00 €
Adulte (taxe de séjour de 0.40 €/adulte/nuit comprise)	5.50 €
Enfant 4/14 ans (tarif inchangé)	3.80 €
Place de Bivouac à partager, tarif le moins cher du camping (non cumulable avec la réduction zéro carbone), à pied ou vélo, une seule nuit (taxe de séjour comprise 0.40€/adulte/nuit) (tarif inchangé)	forfait à partir de 7 €
Electricité 3A (tarif inchangé)	4.00 €